

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 228

JUIN 2024

SOMMAIRE :

- ✓ CONGES SECRETARIAT
- ✓ TAXES COMMUNALES
- ✓ AUTORISATION DE PENETRER DANS LES PROPRIETES PRIVEES
- ✓ TRAVAUX PARKING RUE DES JUIFS/CHAPELLE
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78



Les anneaux olympiques réalisés par les élèves de cycle 3
Affiche exposée sur la grille de l'école

CONGES SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 26 juillet au dimanche 18 août inclus. Merci de prévoir toutes vos démarches avant ces dates.

Néanmoins, pour toute demande il vous sera possible de nous adresser un mail : mairiearn@numericable.fr, une réponse vous sera apportée dans la mesure du possible. En cas d'urgence vous pourrez joindre le Maire au 06.07.14.92.23

TAXES COMMUNALES

Lors de sa réunion le Conseil Municipal a voté, pour l'année 2024, une augmentation de 3.00 % du produit attendu des taxes communales. Soit

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.12 % (33.13% en 2023)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30.97 % (30.07% en 2023)
- taxe d'habitation (sur résidences secondaires et logts vacants) : 15.20 % (14.76% en 2023)

Pour un produit communal attendu 2024 de 200 515 €.

(Pour rappel le produit communal attendu pour 2023 était de 191 871€, le réel perçu a été de 188 046€)

AUTORISATION DE PENETRER DANS LES PROPRIETES PRIVEES

(arrêté préfectoral valable jusqu'au 31.12.2026)

Réalisation de travaux d'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, pédologiques, minéralogiques et paléontologiques.

La loi du 29 décembre 1892 permet aux agents de l'administration publics et aux personnes auxquels elle délègue ses droits de pénétrer dans des propriétés privées pour y exécuter les opérations nécessaires à l'étude des projets de travaux exécutés pour le compte de l'État, de la région, des départements et des communes et précise que « les agents de l'administration ou les personnes auxquelles elle délègue ses droits, ne peuvent pénétrer dans les propriétés privées pour y exécuter les opérations nécessaires à l'étude des projets de travaux publics, civils ou militaires, exécutés pour le compte de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, ainsi que des établissements publics, qu'en vertu d'un arrêté préfectoral indiquant les communes sur le territoire desquelles les études doivent être faites.

L'arrêté est affiché à la mairie de ces communes au moins dix jours avant, et doit être représenté à toute réquisition. »

L'introduction des agents de l'administration ou des particuliers à qui elle délègue ses droits, ne peut être autorisée à l'intérieur des maisons d'habitation ; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire, ou, en son absence, au gardien la propriété.

TRAVAUX PARKING RUE DES JUIFS/ CIMETIERE

Le projet de création d'un parking de 52 places est en cours. Accessibles en double sens de la Rue des Juifs et aboutissant à proximité de la chapelle et du cimetière, il permettra de libérer les rues du grand nombre de véhicules qui gênent la circulation et causent des problèmes de voisinage. Les voitures ne ressortiront pas par le chemin du Cimetière (Chemin rural de la Chapelle) dont l'entrée manque de visibilité.

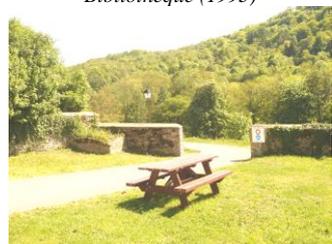
Au niveau piétons, outre l'accès rue des Juifs, il y aura deux accès à partir de la Grande Rue : par le sentier situé au niveau du n° 219 et par le chemin du Cimetière ; un sentier stabilisé sera créé parallèlement au mur du cimetière et aboutira rue de la Chapelle.

L'appel d'offres a été lancé pour une date de remise des plis le 30 mai à 12h. Délai d'exécution 3 mois. Trois offres ont été reçues et, après étude par le Maître d'Oeuvre, l'entreprise « mieux disante » sera retenue le 10 juin 2024 . Un gros chantier qui demandera un peu de compréhension et de discipline de stationnement aux habitants riverains.





Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance , nos félicitations :

- Agathe est née le 12 avril 2024 au foyer de Julie AINOC et Lucas BRENAS. La famille est domiciliée 27 rue de Pagny à Arnaville.

Décès ; nos sincères condoléances

- Monsieur René BOUCHER est décédé à l'âge de 92 ans. Natif d'Arnaville, il a vécu de nombreuses années 184 rue de la chapelle avec son épouse Anne Marie née SARLOUTE.
- Monsieur Gérard SIMON est décédé à Onville à l'âge de 87 ans. Après une enfance Arnavilloise, il y a vécu de nombreuses années avec sa famille 127 Grande Rue.
- Madame Elisabeth WECKER, présidente de la bibliothèque a perdu sa maman Edwige à la veille de son siècle de vie. Elle aurait soufflé ses 100 bougies en mars 2025. Ces derniers mois, tous les bénévoles de la bibliothèque avaient soutenu Elisabeth qui se préparait à cette séparation.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**. Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2024 ; il s'agit des jeunes nés en 2008 : BRAHIMI Maëlys, CUENIN Jules, ENGELDINGER Mathys, MORELLATO Lalie, SAINT-DIZIER Aude, SCHILS Océane, THIDRIC Manolo, WITZ Gabin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2024

Année 2024	Animations	Organisateur
29 Juin	Concert à la Chapelle	Nuit des Eglises Paroisse
20 juillet	Fête Patronale : Bal Feu d'Artifice	Association des fêtes
21 juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
13 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
9 et 10 Novembre	Exposition peinture	ARTs NAVILLE
17 Novembre	Bourse aux Jouets	Association des fêtes
30 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
14 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension
cimetière.
Parking du Pallon

